

Message reçu le 28 novembre 2019 à 17h34 :

Auteur:

Jean-Baptiste Ladurelle

Sujet:

Opposition au projet éolien de CAPY-BANCOURT

Message:

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet éolien de CAPY-BANCOURT représente une menace majeure pour l'environnement du village de Vêlu et les villages alentours.

L'Association Sud-Artois pour la Protection de l'Environnement (ASAPE) dont je suis le président s'oppose fermement à ce projet éolien dont la réalisation aurait pour conséquence de supprimer la zone de respiration située entre les villages de Vêlu, Lebucquière, Frémicourt, Beugny, Bancourt, Villers-au-Flot, Haplincourt, Bertincourt.

Les réunions d'informations que l'ASAPE organise chaque année à Vêlu témoignent de l'opposition forte de la population locale, laquelle n'en peut plus de voir le paysage mité par les très nombreuses éoliennes déjà implantées et s'inquiète des non moins nombreux projets d'implantation.

A ce jour, les conseils municipaux des villages de Frémicourt et Beugny ont d'ores et déjà rendu des avis défavorables concernant la réalisation de ce projet, reflétant l'exaspération de leurs concitoyens.

Quant à lui, le président du Conseil Général des Hauts-de-France, M. Xavier Bertrand, a lui-même à de nombreuses reprises manifesté son opposition à la multiplication des projets éoliens du fait de la densité des éoliennes dans la région.

Le Pas-de-Calais et en particulier le canton de Bapaume sont particulièrement représentatifs de cette prolifération, tant par les projets construits, en construction ou en cours d'instruction. L'avis rendu par la MRAE sur le projet BANCOURT-CAPY est très clair sur ce point : "Le dossier traite de l'impact cumulé des projets connus au 1er mars 2017... Le projet est localisé dans un contexte éolien très marqué et la carte ci-dessous fait apparaître dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet : 14 parcs pour un total de 51 éoliennes en fonctionnement ; 9 parcs pour un total de 89 éoliennes en cours d'instruction..."

Par ailleurs, la grande proximité des projets éoliens de la Somme rend la situation insupportable pour un grand nombre d'habitants. Nous ne voulons pas que notre zone de respiration soit anéantie par le projet CAPY-BANCOURT et mesurons bien les risques de prolifération que l'autorisation de ce projet engendrerait.

L'ASAPE s'est déjà par le passé opposée juridiquement au projet dit des Pâquerettes, projet "jumeau" des projets SUD-ARTOIS et CAPY-BANCOURT. Elle s'opposera par les mêmes moyens au projet CAPY-BANCOURT si celui-ci devait être autorisé.

*Veillez recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués,
Jean-Baptiste Ladurelle
Président de l'ASAPE*

Message reçu le 28 novembre 2019 à 18h03 :

Sujet:

Opposition aux Eoliennes de Bancourt

Message:

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet éolien de CAPY-BANCOURT représente une menace très importante pour l'environnement du village de Vélu où je suis le propriétaire d'une maison familiale.

Ainsi je s'oppose plus que fermement à ce projet éolien dont la réalisation aurait pour conséquence de supprimer encore et encore la zone de respiration située entre les villages de Vélu, Lebucquière, Frémicourt, Beugny, Bancourt, Villers-au-Flot, Haplincourt, Bertincourt.

Je n'en peux plus de voir le paysage mité par les très nombreuses éoliennes déjà implantées et je ne peux que m'inquiéter des non moins nombreux projets d'implantation qui vont en opposition avec la volonté des habitants, des propriétaires (dont je suis), du Président de Région (voir encore article paru ce jour 28 novembre 2019 dans Challenges où il est précisé que Xavier Bertrand part dans une nouvelle croisade afin de stopper le développement de l'éolien dans les hauts de France, ce dernier étant déjà arrivé à saturation. Quand écouterons nous les élus et les habitants au lieu des préfets nommés et qui sont de purs bureaucrates parachutés sans connaissance de notre belle région. Arrêtons le massacre de nos animaux, de nos paysages, arrêtons le bruit et la gêne occasionnés par ces énormes machines plus hautes que les tours de la Défense à Paris. Soyons sérieux et laissons reposer en paix les nombreux soldats qui se sont battus pour nous et qui sont enterrés sur ce beau territoire et nos ancêtres qui reposent encore en paix. Aidez nous à repousser l'implantation de ces monstres et laissez nous enfin en paix, nous en avons marre et souhaitons juste profiter de notre environnement tel qu'il est et non avec ces horribles machines. Je compte sur vous pour enfin mettre un terme à cette prolifération hideuse d'éoliennes sur notre territoire près de Vélu. Laissez nous respirer. Je vous en remercie. Jérôme Labrousse, propriétaire à Vélu, 62124.

NB. la remarque indiquée dans le MRAe sur ce dossier est plus qu'inquiétant. Je cite : "Le projet est localisé dans un contexte éolien très marqué et la carte ci-dessous fait apparaître dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet :

14 parcs pour un total de 51 éoliennes en fonctionnement ; 9 parcs pour un total de 89 éoliennes en cours d'instruction." Aidez-nous à stopper ce massacre autour du village de Vélu et de ses environs. Nous n'en pouvons plus de nous défendre encore et encore. Que faut-il faire de plus pour être entendu, nos remarques sont elles prises en compte sérieusement ou noyées dans un processus purement bureaucratique dont l'issue est administrative est déjà décidée. N'ajoutez pas à ce scandale s'il vous plait.

Message reçu le 28 novembre 2019 à 19h03 :

Auteur: Jean-Baptiste Ladurelle

Sujet:

Suite - Opposition au projet éolien éolien de CAPY-BANCOURT

Message:

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ajouterai à mes remarques précédemment postées que pour se rendre encore mieux compte de la forte opposition de la population locale il n'est qu'à consulter la pétition contre les projets éoliens en cours d'instruction autour de Vélu que détient l'ASAPE et qui comporte à ce jour plus de 300

signatures, chiffre en croissance permanente. L'ASAPE peut vous remettre une copie de cette pétition si vous le désirez.

Veillez recevoir, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments distingués,

*Jean-Baptiste Ladurelle
Président de l'ASAPE*

Message reçu le 2 décembre 2019 à 19h44 :

Sujet:

parc éolien de cap

Message:

Bonjour,

Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes sur le secteur de Bancourt et ses alentours car notre région est saturée de ces machines en plus d'avoir atteint ses objectifs de quota fixé.

Nous ne sommes plus capable de reconnaître les villages par leur clocher, une honte de laisser notre patrimoine dans cet état, ce n'est pas parce que nous sommes des gens de la campagne que nous devons tout accepter des décisionnaires derrière leur bureau de la Ville.....

Le monde marche à l'envers, des plaintes pour nuisances de poules ou vaches, nous n'avons jamais vu ça.

De plus l'actualité parle de pollution, le fait d'implanter ses machines avec ses blocs de béton, nous ne faisons qu'aggraver la situation de notre planète.

L'énergie éolien n'est pas une alternative, il s'agit d'une énergie aléatoire.

Je ne me considère pas anti éolien mais au vue des propagation de celle ci sur notre territoire, je dis stop.

D'autres alternatives existent. Qu'en est-il des parcs éoliens non raccordés au réseau.....Les éoliennes sortent de terre et ensuite vous vous posez seulement la question du raccordement, une honte.....

A bon entendeur.....

Message reçu le 4 décembre 2019 à 18h58 :

Sujet:

PROJET EOLIEN bANCOURT CAPY

Message:

bonjour, je m'oppose fermement à cet énième projet éolien dans le département.

TROP C'EST TROP ASSEZ STOP

Cessons de polluer les territoires, c'est une catastrophe écologique et économique !!

mr xavier BERTRAND Président de Région le dit : stop assez.

Message reçu le 10 décembre 2019 à 21h51 :

Auteur:

Jeanne Piret-Labrousse

Sujet:

Non aux éoliennes Capy - Bancourt

Message:

Le 9 décembre 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le projet éolien de CAPY-BANCOURT représente une menace inacceptable pour l'environnement du village de Vêlu.

Je ne peux que m'opposer à ce projet éolien dont la réalisation aurait pour conséquence de supprimer la zone de respiration située entre les villages de Vêlu, Lebucquière, Frémicourt, Beugny, Bancourt, Villers.

Je suis originaire des Hauts de France et très précisément du village de Vêlu, où mon Père est né et où j'ai passé mon enfance puis mes vacances chaque année depuis plus de 80 ans. Mes enfants et petits-enfants le font à leur tour. Notre attachement est sans faille.

J'ai pour ma part voulu contribuer au redressement économique et moral du Pas de Calais et du Nord si gravement atteints par le chômage en assumant pendant les 9 ans de la construction les fonctions de Directeur France d'Eurotunnel. Notre souci fut alors d'apporter à la région de l'emploi, du développement économique, du progrès technique, de la fierté par la participation au projet reconnu comme le plus grand projet du XXème siècle dans le monde. J'ai la fierté d'avoir participé à la mise en valeur de ce territoire et à son ouverture vers la Grande Bretagne.

Aujourd'hui, alors que le choix de la belle appellation « Hauts de France » pour les deux départements du Nord et du Pas de Calais, nous paraissait un encouragement à redresser la tête après l'exploitation des mines, puis leur fermeture, ainsi que celle d'autres activités industrielles lourdes, après aussi les tragiques traumatismes des guerres. La triste image qui collait à la peau de ce qui fut une belle région de l'histoire de France semblait avoir des chances d'être conjurée.

Et voilà que l'on nous déverse par paquets entiers des contingents d'éoliennes, en rangs serrés et disproportionnés par rapport à tout ce qui se fait dans le reste du territoire. La région d'Arras est particulièrement touchée. Nous n'en voulons plus et ne cessons de le dire. Des projets nouveaux s'annoncent alors qu'il est publiquement reconnu que la saturation est atteinte pour les Hauts de France. Les habitants et associations ne cessent de le répéter et ne sont guère entendus à ce jour.

Il va de soi qu'il est important de veiller à stopper ce débordement. Tous les arguments à l'encontre des implantations d'éoliennes sont bien sûr présents à l'esprit des habitants des zones concernées par de nouveaux chantiers mais l'on se trouve là au niveau du ras le bol, du rejet de l'acharnement destructeur de l'image de la région et réducteur de ses chances d'avenir. Il est plus que temps d'arrêter.

Au nom de la zone de Vêlu, Lebucquière, Frémicourt, Beugny, Bancourt, Villers.

C'est NON. Avec l'espoir d'être entendus des instances publiques décisionnaires en la matière,

Sincères salutations,

Jeanne Piret-Labrousse

Message reçu le 12 décembre 2019 à 11h09 :

Sujet:

parc éolien capy/bancourt

Message:

monsieur,

*je suis contre ce nouveau projet éolien sur la commune de Bancourt MAIS à la limite du territoire de notre village de RIENCOURT LES BAPAUME ,petit village de 30habitants , certes, mais qui accueille un institut Medico éducatif! notre campagne est envahie de ces machines bruyantes et inesthétiques à la production électrique aléatoire
notre région compte déjà une trop grande concentration de machines, le soir nous ne pouvons plus observer les étoiles sans voir ces points rouges nous gâcher notre observation*

trop c'est trop !

Notre village Riencourt les Bapaume est déjà impacté par les éoliennes implantées sur Le Transloy et sur la commune de Beaulencourt, celles-ci génèrent des nuisances sonores selon l'orientation du vent à cela vient s'ajouter le BRIUT DES TGV et LE BRUIT CONTINU DE L'AUTOROUTE A1 donc nous avons notre quota de nuisances

les éoliennes émettent des infrasons dangereux pour la santé n'oubliez pas que notre village accueille un IME de 70 enfants. Ces enfants tout en suivant une scolarité , s'initient au jardinage , à l'élevage, à l'horticulture, ces activités se passent à l'extérieur , NON LOIN DE L'IMPLANTATION des éoliennes !!!quelles conséquences auront ces bruits et infrasons ??? A VOUS DE VOIR!

Notre village est déjà impacté par les éoliennes des alentours nous voulons garder une partie vierge de machines, avec quelques arbres ou là, les oiseaux le gibier également des biches viennent se reproduire

laissez nous un coin vierge de ces pales.

De notre village nous voyons cinq clochers, ils sont déjà entourés de pales, quelle belle carte postale de notre patrimoine !!!

recevez,Monsieur mes salutations distinguées

Message reçu le 13 décembre 2019 à 13h51 :

Sujet:

éoliennes cap bancourt

Message:

TROP c'est TROP.....

*la pollution visuelle, nuit aux habitants ainsi qu'à la faune et la flore et fait fuir les touristes.
A l'époque ou l'on va sur la lune et bientôt mars, il serait intelligent de prévoir de l'électricité sur terre de façon plus que écologique , en pensant au futuret non pas au porte feuille de certainS.
DOMMAGE.*
